



Publié le 25/03/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 23 MARS 2021

OJ N° 016 - Prévention, collecte et valorisation des déchets.

Actualisation des conventions de partenariat de dépôt et collecte de conteneurs à textiles avec les opérateurs Le Relais 64 et Sud-Ouest Collecte.

Date de la convocation : 17 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond (à compter de l'OJ N°2) ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; KEHRIG COTTENÇON Chantal (à compter de l'OJ N°7) ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MASSONDO Charles ; MILLET-BARBÉ Christian ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; SERVAIS Florence.

ABSENTS OU EXCUSES :

AROSTEGUY Maider ; BACH Fabrice-Sébastien ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; FOURNIER Jean-Louis ; KAYSER Mathieu ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MIALOCQ Marie-Josée ; NADAUD Anne-Marie ; ROQUES Marie-Josée ; UGALDE Yves.

PROCURATIONS :

MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie à DARRICARRERE Raymond (à compter de l'OJ N°2) ; NADAUD Anne-Marie à DAGORRET François.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

**OJ N° 016 - Prévention, collecte et valorisation des déchets.
Actualisation des conventions de partenariat de dépôt et collecte de conteneurs à textiles
avec les opérateurs Le Relais 64 et Sud-Ouest Collecte.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves BUSSIRON

Mes chers collègues,

Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est assuré, sur l'ensemble des 158 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, pour l'essentiel en régie et pour certains flux en prestations.

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, la Communauté d'Agglomération a mis en place, sur son territoire, une collecte sélective des textiles (vêtements, linge de maison, chaussures, etc.) en collaboration avec deux partenaires historiques : Le Relais 64 et Sud-Ouest Collecte, entreprises d'insertion dont l'activité principale est la collecte, le tri et le recyclage des textiles.

Pour information, en 2019, ce sont 1 392 tonnes de textiles qui ont ainsi été collectées sur le territoire. Les textiles récupérés sont à 40% réemployés, à 45% recyclés et à 15% détruits.

Le partenariat avec les anciennes intercommunalités du territoire n'ayant pas été revu depuis la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il est proposé de réactualiser les conventions et de préciser les rôles et engagements de chacune des parties.

L'accord de partenariat concerne l'implantation, à titre gracieux, de conteneurs de collecte de dons de vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires par Le Relais 64 et Sud-Ouest Collecte sur les communes historiques de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Il définit dans ses articles les modalités du service, d'implantation et de suivi des conteneurs mis en place sur le domaine public.

Il est rappelé que l'installation de la collecte sélective de textiles sur le territoire de la collectivité lui permet de percevoir, par l'éco-organisme Re_Fashion, 0,10 € par an et par habitant, au titre de la contribution textile.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération a perçu 15 300 € en 2019.

Les conventions de partenariats proposées seront conclues pour une durée de 2 ans, à compter de la date de leur signature. Elles se renouvelleront, par tacite reconduction, par période d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Conclure les contrats, conventions, chartes de partenariat avec divers organismes (y compris collectivités et établissement publics) dans le cadre des politiques communautaires, les avenants aux contrats existants et décider de toutes résiliations » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes des conventions ci-annexées, actualisant le partenariat avec les opérateurs Le relais 64 et Sud-Ouest Collecte dans le cadre du dépôt et de la collecte de conteneurs à textiles ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à les signer.]

ADOpte A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le



ID : 064-200067106-20210323-CP_20210323_016-DE

Pour : 62
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours,
mois et an que dessus et le présent
extrait certifié conforme au registre.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avenguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72